

Réf : PR025

Durée : 1 jour
7H00

Contact :

Florence OUMGHAR
02.54.96.02.60
contact@cdo-formation.fr

CDO Formation
4, rue du couvent
Millançay
41200
ROMORANTIN

☎ 02.54.96.02.60
www.cdo-formation.fr



Un conseil dans le choix
d'une formation !
Contactez notre conseiller:

Ahmed OUMGHAR
06.30.82.18.84
a.oumghar@cdo-formation.fr

OBJECTIFS DU MODULE

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

PUBLIC

- Personnel du secteur sanitaire et social ayant été certifié acteur PRAP 2S

PRE-REQUIS

- Titulaire du certificat PRAP 2S

PROGRAMME DE FORMATION

- Retour sur l'expérience des participants
 - Rappels**
 - Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle, les enjeux sociaux, économiques et réglementaires,
 - Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles,
 - Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles,
 - Les principes de la prévention des risques,
 - Les acteurs internes et externes de la prévention,
 - Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie,
 - Les éléments déterminants de l'activité physique,
 - Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail,
 - Observation et analyse d'une situation de travail,
 - Analyse des postes du travail,
 - Identification et analyse des déterminants de l'activité physique,
 - La proposition d'amélioration des postes de travail,
 - Les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort,
 - L'évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités :
 - Déplacements naturels du patient,
 - Les techniques de manutention manuelle des personnes
 - Les aides techniques à la manutention.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Le formateur s'appuiera sur le retour d'expérience des participants afin de cadrer la formation en fonction des mises à jour à effectuer
- Formation à dominante pratique

EVALUATION

- Renouvellement du certificat d'acteur PRAP 2S pour une durée de 2 ans